

Prime traitement dans les Pics : Lutter contre le poison de la division !

Avec l'accord Courrier signé en décembre, la branche est en train d'installer les EAP ☐ La prime traitement est directement liée à ces EAP ☐ Une arme de division à double tranchant ! ☐ Alors, signez la pétition !

Etape n°1 : obligation d'être dans l'équipe... sinon pas de prime ! →

Conditions d'éligibilité et notion d'équipe

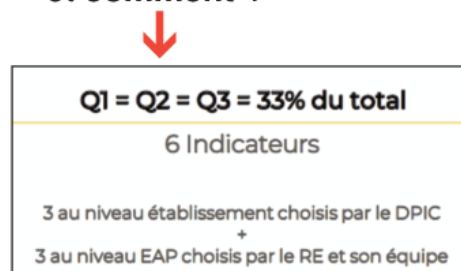
4. Appartenir à une équipe (cf. définition ci-contre), décrite dans GA et l'outil E-prime

Niveau d'atteinte du résultat	Montant cible à l'année 2022	Montant cible pour chaque trimestre 2022
Résultats < seuil bas*	0 €	0 €
Résultats ≥ seuil bas* et < seuil standard	150 €	50 €
Résultats ≥ seuil standard et < seuil haut**	300 €	100 €
Résultats ≥ seuil haut** équivalent à surperformance	450 €	150 €

* = 80 % du seuil standard - ** = 120 % du seuil standard

Etape n°2 :

← combien ? (en théorie car...) - et comment ?



(la liste des indicateurs a été publiée dans l'Insudmersible)

Etape n°3 : en théorie car...

Présentéisme

- Le présentéisme sera pris en compte au quadrimestre selon la règle suivante :
 - ✓ Si le nb de jours d'absence = 0, la prime quadrimestrielle sera proratisée à hauteur de 100%
 - ✓ Si le nb de jours d'absence = 1, la prime quadrimestrielle sera proratisée à hauteur de 80%
 - ✓ Si le nb jours d'absence = 2, la prime quadrimestrielle sera proratisée à hauteur de 60%
 - ✓ Si le nb jours d'absence = 3, la prime quadrimestrielle sera proratisée à hauteur de 40%
 - ✓ Si le nb jours d'absence > 3, la prime quadrimestrielle sera proratisée à hauteur de 0%
- Une absence irrégulière sur le quadrimestre entraîne par ailleurs la suppression de la prime quadrimestrielle



Deux types d'absence réduisent voire suppriment la prime: l'arrêt maladie et la grève !
Et une seule "AI" = zéro !

Signez la pétition →
pour dénoncer cette mécanique infernale et exiger de vraies mesures collectives !

Aujourd'hui, La Poste veut imposer coûte que coûte un système d'EAP en faisant miroiter une prime au personnel. Ces objectifs unilatéralement décidés sont culpabilisants, avec des indicateurs non maîtrisables, et développeront une concurrence, une ambiance malsaine entre les équipes et les agents !

La prime insuffisante promise est aussi conditionnée au présentéisme : 1 jour d'absence sur 4 mois = 80 % de la prime, 2 jours = 60 % ; 3 jours = 40 %... Et + de 3 jours (un rhume, une grève...) ce sera = ZERO € !

Nous n'avons pas besoin de ces EAP pour travailler correctement ! Nous avons besoin de personnel qualifié titulaire en nombre suffisant et de vraies mesures égales pour toutes et tous !

Le personnel des PIC revendique :

L'arrêt des EAP - Le treizième mois - Le II.1, grade de base



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envergures 75020 Paris
tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Février 2022

Union syndicale
Solidaires